



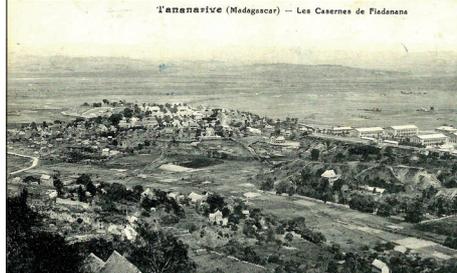
## AS.CO.FLAM.ES, le magazine de l'Association des Collectionneurs de Flammes et d'Estampilles



Tananarive (Madagascar) - Les Casernes de Flidmann



Wieczór nad Bałtykiem



Les voyages philatéliques de l'été.

**ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS  
DE FLAMMES ET D'ESTAMPILLES**

10, allée du Moulin à Vent - 33160 SAINT-AUBIN DE MÉDOC

Compte-Courant Postal : AS.CO.FLAM. Bordeaux n° 3972.55 T  
Association Fédérée sous le label : AS.CO.FLAM.ES. - 597 IC / S  
Déclarée à la préfecture de Bordeaux le 10 avril 1968, inscrite sous le n° 8442  
Insérée au Journal Officiel le 24 avril 1968, page 4149  
E-mail : ascoflames@gmail.com - Site web : www.ascoflames.net

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PRÉSIDENT D'HONNEUR** : Jean VALADE  
6, rue des Églantiers - 33320 EYSINES

**PRÉSIDENT HONORAIRE** : Étienne JOUZIER  
98, rue de Saint-Genès - 33000 BORDEAUX

**PRÉSIDENT** : Michel LAGARDE  
10, allée du Moulin à Vent - 33160 SAINT-AUBIN DE MÉDOC  
☎ 05 56 05 11 08 - **E-mail** : ascoflames@gmail.com

**SECRÉTAIRE** : Bernard BOUGUE  
1, chemin des Anguillons - 40200 MIMIZAN - ☎ 05 58 09 29 74

**TRÉSORIER GÉNÉRAL** : Jean Jacques MONGUIS  
21, route d'Allas - 17500 SAINT-SIMON DE BORDES  
☎ 05 46 48 29 57 (après 18 h) - **E-mail** : jeanjacques.monguis@sfr.fr

**WEBMESTRE** : Jean-Jacques CORTES  
4, chemin de Marceron - 33160 SAINT-AUBIN DE MÉDOC  
☎ 06 86 06 65 34 - **E-mail** : jjcortes@orange.fr

**ÉCHANGES / CIRCULATIONS / THÉMATIQUES / V.P.N.** : Comité d'organisation composé de  
Michel LAGARDE - 10, allée du Moulin à Vent - 33160 SAINT-AUBIN DE MÉDOC  
Pour l'expédition, la réception et la trésorerie des circulations.  
« CCP Bordeaux n° 4.732.74 X Ascoflames / Circulations »  
et de Jean VALADE, pour les V.P.N. - **E-mail** : jean.valade@numericable.fr

**AUTRES MEMBRES** : Odette LAGARDE  
Maurice TEISSIER - Gérard CAPDEPUY

**BULLETTIN D' INFORMATION**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Michel LAGARDE  
10, allée du Moulin à Vent - 33160 SAINT-AUBIN DE MÉDOC  
☎ 05 56 05 11 08 - **E-mail** : ascoflames@gmail.com

**RÉDACTEUR ADJOINT, MISE EN PAGE** : Jean-Jacques CORTES  
4, chemin de Marceron - 33160 SAINT-AUBIN DE MÉDOC  
☎ 05 56 05 45 89 - **E-mail** : jjcortes@orange.fr

**COMITÉ DE RÉDACTION** : Les membres d'AS.CO.FLAM.ES. volontaires.

- Toutes les correspondances doivent être adressées aux responsables des services concernés.
- Il n'est pas répondu aux lettres et demandes de renseignements sans le timbre pour la réponse.
- Droit d'entrée unique: 2 €.
- Cotisation annuelle donnant droit au bulletin : 25 € à partir du 1er octobre 2014.
- La correspondance concernant le bulletin d'information doit être adressée à Michel LAGARDE.

Collectionneurs, affranchissez philatéliquement votre courrier. Vous ne paierez pas plus cher et vous ferez plaisir à votre correspondant. Placez vos timbres au centre de l'enveloppe pour éliminer au maximum les vagues.

Prix du numéro: 5 € - Changement d'adresse: 1,05 € et la dernière adresse.

# Sommaire

## Numéro 148 - Juin 2016



La vie de l'association .....	1
Le mot du président et du maquettiste .....	2

Empreintes de machines à timbrer de SUISSE (1) ....	3
Une perforation sur un timbre-poste .....	6
Oblitérations mécaniques française «Paquebot» .....	8
Les pièces du mois .....	12
Lourdes et sa Frankers .....	14
Énigme philatélique .....	15
Petites annonces .....	18
Ventes à prix net .....	20
Flammes d'oblitération de Monaco .....	24

# La vie de l'association

## par Michel Lagarde

### Nouvelles des adhérents :

- Deux nouveaux adhérents depuis le magazine n°147 : Mesdames Dumas (1244) et Troian (1245).
- Et nous avons un départ : Monsieur Gasmann (1192).
- Vu la chute des effectifs, n'hésitez pas à faire de la publicité auprès de vous, afin de rallier de nouveaux membres. La survie du club dépend des efforts de tous ses adhérents.

### Appel à cotisation :

Le trésorier remercie les adhérents qui ont déjà payé la cotisation 2015/2016.

Il rappelle que la cotisation annuelle est de 25 euros, qu'elle est exigible à partir du 1er octobre, et qu'elle couvre la période du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante.

L'association ne peut pas vivre sans vos cotisations. Merci pour votre compréhension et votre aide.

### Prochaine réunion de l'association :

La troisième réunion du bureau pour 2016 est fixée au **samedi 17 septembre 2016 à 14h00**.

Elle se tiendra à la Maison des Associations, située dans l'enceinte Villepreux, 37, route du Tronquet - 33160 SAINT-AUBIN DE MÉDOC

# Le mot du président

par Michel Lagarde



**N**OUS voici au terme d'une saison philatélique riche en événements prometteurs. En effet, nous sommes sur les rangs pour la participation à la fête du timbre 2016, les 8 et 9 octobre à Saint-Aubin de Médoc. Nous allons mettre tout en œuvre pour réussir ces journées.

Mais avant cela, nous sommes allés à Paris Philex, porte de Versailles et au congrès annuel. Le hall n°2 a accueilli un bel ensemble de participations à l'exposition nationale. Deux sociétaires ont brillé.

- Monsieur Jean-Michel GARAUD, médaille de Grand Vermeil, avec les empreintes Daguin chiliennes.

- Monsieur Jean-Claude LEPLUS, médaille de Vermeil, pour ses deux participations, les GC de la Haute-Vienne, et le sanitaire militaire à Limoges en 1914-1918.

Un grand bravo à eux deux.

L'organisation a été plus sobre que par le passé. Mais l'essentiel a été sauvegardé. Il semble bien que les négociants y ont bien travaillé. Pour notre part, nous avons pu rencontrer des sociétaires, jeudi et vendredi.

Du côté du congrès, organisé en plein Paris, quai de la Rappée, l'intervention remarquée du directeur de l'ADEPHILE, nous a annoncé un complément de tirage du bloc « Caisse des Dépôts ». Depuis, nous avons reçu un courrier de la fédération, nous donnant la possibilité de demander ce bloc par son intermédiaire. Chose faite.

Bonnes vacances et rendez-vous pour la préparation des 8 et 9 octobre à Saint-Aubin.

# Le mot du maquettiste

par Jean-Jacques Cortes



**O**UF ! Ce fut laborieux mais j'ai réussi à boucler ce numéro de fin de saison. Maintenant c'est l'été, place aux lunettes de soleil et au maillot de bain, sans oublier la crème solaire.

Profitez de vos vacances pour fouiner ça et là à la recherche de pièces rares, surtout si vous voyagez à l'étranger. Et pensez à écrire autour de vous pour récolter de belles flammes.

Si vous aussi, vous vous sentez l'âme d'un rédacteur, n'hésitez pas à nous transmettre votre prose.

Vous pouvez continuer de nous faire part de vos remarques à l'adresse suivante :  
[jjcortes@orange.fr](mailto:jjcortes@orange.fr)

Bonnes vacances à tous.

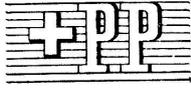
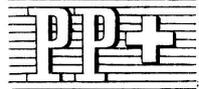
# Empreintes de machines à timbrer de Suisse (1)

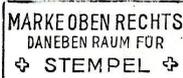
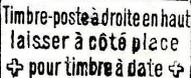
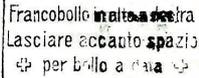
par Michel Lagarde

**C**'EST un document issu de la direction générale des PTT à berne (1967). (1ère partie).

0.2.17 - 0.2.26

Nr. NO	Text Texte	Bild Image	Nr. NO	Text Texte	Bild Image
0.2.17	1928 ? 8 waagrechte Linien, fortlaufender Stempel 8 lignes horizontales, timbre continu 8 linee orizzontali, bollo continuo		0.2.25	1950 11 Wellenlinien, fortlaufender Stempel ( Adressiermaschine ) 11 lignes ondulées, timbre continu ( machine à adresser ) 11 linee ondulate, bollo continuo ( macchina di indirizzare )	
0.2.18	1925 5 waagrechte Linien ohne Kreuz 5 lignes horizontales, sans croix 5 linee orizzontali, senza croce		0.2.26	1969 Verschlungene Linien ohne Kreuz Lignes entrelacées, sans croix Linee intrecciate, senza croce	
0.2.19 + E	1931 7 Wellen mit Kreuz, äussere verstärkt 7 lignes ondulées, lignes extérieures renforcées, avec croix 7 linee ondulate, linee esterne accentuate, con croce				
0.2.20 + E	1932 6 Wellen mit Kreuz, äussere verstärkt 6 lignes ondulées, lignes extérieures renforcées 6 linee ondulate, linee esterne accentuate				
0.2.21	1943 7 Wellen mit Kreuz, äussere verstärkt, 7 lignes ondulées, lignes extérieures renforcées, avec croix, 7 linee ondulate, linee esterne accentuate, con croce				
0.2.22	1945 Verschlungene Linien mit Kreuz Lignes entrelacées, avec croix Linee intrecciate, con croce				
0.2.23 E	1960 7 Wellen mit Krone 7 lignes ondulées avec couronne 7 linee ondulate, con corona				
0.2.24	1963 5 Wellen, Länge 50 mm 5 lignes ondulées, longueur 50 mm 5 linee ondulate, lunghezza 50 mm				

Nr. N°	Text Texte	Bild Image	Nr. N°	Text Texte	Bild Image
0.3.1	1913 Flagge mit PP und Kreuz, 20 mm Fiche avec PP et croix, 20 mm Targhetta con PP e croce, 20 mm		0.3.9	1945 11 waagrechte Linien, Kreuz und grosses PP 11 lignes horizontales, croix et PP en grandes capitales 11 linee orizzontali, croce e PP in lettere maiuscole	
0.3.2	Aufgehoben Annulé Soppresso		0.3.10	1968 14 waagrechte Linien, grosses PP und Kreuz 14 lignes horizontales, PP en grandes capitales et croix 14 linee orizzontali, PP in lettere maiuscole e croce	
0.3.3 +E	1930 ? Flagge mit PP und Kreuz, 42 mm Fiche avec PP et croix, 42 mm Targhetta con PP e croce, 42 mm		0.3.11	1969 12 waagrechte Linien, grosses PP und UNO-Emblem 12 lignes horizontales, PP en grandes capitales et emblème de l'ONU 12 linee orizzontali, PP in lette- re maiuscole e emblema dell'ONU	
0.3.4	1938 Flagge mit PP und Kreuz, 31 mm Fiche avec PP et croix, 31 mm Targhetta con PP e croce, 31 mm				
0.3.5 +E	1945 12 waagrechte Linien, Kreuz und grosses PP 12 lignes horizontales, croix et PP en grandes capitales 12 linee orizzontali, croce e PP in lettere maiuscole				
0.3.6 +E	1945 ? 12 waagrechte Linien, grosses PP und Kreuz 12 lignes horizontales, PP en grandes capitales et croix 12 linee orizzontali, PP in lettere maiuscole e croce				
0.3.7	1957 4) 14 waagrechte Linien, grosses PP und Kreuz. 14 lignes horizontales, PP en grandes capitales et croix 14 linee orizzontali, PP in lettere maiuscole e croce				
0.3.8 E	1960 12 waagrechte Linien, grosses PP und Krone 12 lignes horizontales, PP en grandes capitales et couronne 12 linee orizzontali, PP in lettere maiuscole e corona				

Nr. No	Text Texte	Bild Image	Nr. No	Text Texte	Bild Image
1.1	1919 Postgiro spart Noten und Bargeld Les virements postaux économisent billets et numéraire		1.3.a	1922 Stadtadressen Strasse u. Hausnummer beifügen	
	Les virements postaux économisent billets et numéraire Postgiro spart Noten und Bargeld		1.4	1922 Marke oben rechts daneben Raum für Stempel	
	La girata postale risparmia biglietti e numerario Postgiro spart Noten und Bargeld			Timbre-poste à droite en haut laisser à côté place pour timbre à date	
1.2	1921 Weihnachtspost beizeiten aufgeben			Francobollo in alto a destra lasciare accanto spazio per bollo a data	
	Expédier à temps envois de Noël		1.5	1923 Expédier à temps envois de Noël et de nouvel an	
1.3	1922 Stadtadressen Strasse u. Hausnummer beifügen			Spedire per tempo gli invii di natale e di capodanno	
	Indiquer pour les villes la rue et le numéro		1.6	1924 Osterpost beizeiten aufgeben	
	Indicare strada e numero per le città			Expédier à temps envois de Pâques	

À suivre...

# Une perforation sur un timbre-poste

par Bernard-Marie Pajani

**S**UR une facture de la Société SEILIGMANN de Vaucouleurs dans la Meuse, adressée à M. Fossorier du magasin de confection «La Belle Jardinière» de Faverges en Haute-Saône, en date du 3 juin 1953 affranchie d'un timbre-poste à 12 F, noir violacé de « La Porte de France à Vaucouleurs », gravé en taille douce – dentelé 13 – émis par la Poste de la République Française, le 11 mai 1952, tiré à 2 800 000 exemplaires, (n°921 du catalogue Yvert et Tellier) sur pli à entête de la société anonyme SEILIGMANN & Cie, à Vaucouleurs (Meuse).



Le timbre a été oblitéré par une empreinte mécanique apposée par une machine SECAP, frappant simultanément 5 lignes ondulées à gauche avec départ ascendant et un bloc dateur circulaire de « VAUCOULEURS / MEUSE », portant une partie centrale amovible avec les indications de l'heure et du jour sur trois lignes horizontales « 19 H / 3 – 6 / 1953 ». Le tarif postal est celui du 6 janvier 1949 (décret du 31.12.1948) des factures et assimilés jusqu'à 20 g à 12 francs (« Les tarifs postaux français 1627-1969 – Tome 1 » - plusieurs auteurs – 1982).



« S . S » de Seiligmann et Cie

Le timbre-poste est perforé des lettres « S . S » présentant les caractéristiques suivantes :

- Chacune des lettres « S » est constituée de 12 perforations permettant de représenter la lettre.
- Les deux « S » sont séparés par une perforation en partie basse.
- La hauteur des lettres mesure 7 millimètres.
- La perforation est grevée d'un indice 0,20 par rapport à la cote du timbre oblitéré (1,25€ YT).
- L'enveloppe bénéficie d'un indice de rareté « C », selon le catalogue de l'Ancooper « Les timbres perforés - 4e édition – 2014 », qui l'évalue donc entre 5 à 8€ pour un timbre détaché.



« Seiligmann et Cie » à Vaucouleurs du 6 juin 1953

La Société anonyme SEILIGMANN et Cie possède un capital de 198.000.000 Francs. Elle confectionne des chemises, gilets de flanelle, caleçons et pyjamas. Son siège social est situé à Paris, 35, rue du Louvre. Elle possède une usine à Épinal dans les Vosges, ainsi qu'à Vaucouleurs dans la Meuse, lieu d'expédition de la facture présentée.

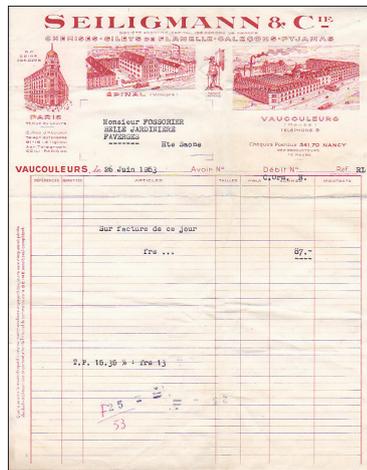
Cette société a perforé ses timbres-poste dans le but d'éviter les vols de timbres dans l'entreprise, depuis 1900 jusqu'au début de 1955 (date de l'interdiction postale), soit depuis le n°111 jusqu'au n°979 du catalogue Y et T, ainsi que les timbres n°16 et 30 de la poste aérienne.

Ce pli peut bénéficier d'un indice de rareté supérieur car il présente un maximum de rapport entre trois

éléments :

- Le support imprimé à l'entête de l'entreprise située à VAUCOULEURS.
- Le timbre-poste de la Porte de France à VAUCOULEURS.
- L'oblitération portant le nom de la ville de VAUCOULEURS.

En nous référant au catalogue édité par Yvert et Tellier en 2008, « Les Cartes maximum de France », nous pouvons estimer qu'une telle pièce philatélique a une cote de 25 à 30€ avec une oblitération ondulée. Avec une oblitération des fêtes de Jeanne d'Arc de 1956, elle aurait pu valoir de 30 à 45€ ; malheureusement, celle-là se situerait en dehors de la période d'utilisation des perforations.



The poster features a central graphic of two stylized dancers in red and teal. A red banner across the center reads 'LE TIMBRE FAIT SA DANSE' and a yellow banner below it reads 'FÊTE DU TIMBRE 8 & 9 OCTOBRE 2016'. Two postage stamps are shown: one on the left with a ballerina and a value of 1.40€, and one on the right with a couple dancing and a value of 0.70€. The text at the bottom of the poster reads: 'ENTRÉE GRATUITE', 'JOUEZ ET GAGNEZ 15 TABLETTES ET DES CHÈQUES CADEAUX', 'ANIMATIONS DANS 87 VILLES\* EN FRANCE', and provides the website 'www.ffap.net' and 'www.laposte.fr/toutsurletimbre'. Logos for 'LA POSTE', 'FEDERATION FRANÇAISE DES COLLECTEURS PHILATELIQUES', and 'adphile' are also present. The event location is '33160 SAINT AUBIN DE MEDOC - SALLE RONSARD' and 'ROUTE DE GERMIGNAN'.

# Oblitérations mécaniques françaises « Paquebot »

par Patrick Lavenas

Convention Postale Universelle signée à Madrid le 30 novembre 1920.

Article 13 - Affranchissement des envois ; coupons réponse ; franchise de port

§ 5 - Les correspondances déposées en pleine mer dans la boîte d'un paquebot ou entre les mains des agents des postes embarqués ou des commandants de navire peuvent être affranchies, sauf arrangement contraire entre les Administrations intéressées, au moyen des timbres-poste et d'après le tarif du pays auquel appartient ou dont dépend ledit paquebot. Si le dépôt à bord a lieu pendant le stationnement aux deux points extrêmes du parcours ou dans l'une des escales intermédiaires, l'affranchissement n'est valable qu'autant qu'il est effectué au moyen des timbres-poste et d'après le tarif du pays dans les eaux duquel se trouve le paquebot.

Règlement d'exécution de la Convention Postale Universelle. - Chapitre IX - Application des timbres.

§ 3 - Le timbrage des correspondances déposées sur les paquebots, dans les boîtes mobiles ou entre les mains des agents des postes embarqués ou des commandants incombe, dans les cas prévus par le § 5 de l'article 13 de la Convention, à l'agent des postes embarqué ou, s'il n'y en a pas, au bureau de poste auquel ces correspondances sont livrées en main. Le cas échéant, celui-ci les frappe de son timbre à date ordinaire et y appose la mention «Paquebot» soit à la main, soit au moyen d'une griffe ou d'un timbre.

SELON les extraits ci-dessus, à défaut d'agence postale à bord de la marine nationale (cas de certains navires militaires) ou de bureau ambulant maritime (cas de certains paquebots) disposant d'un matériel de timbrage à bord, on trouve généralement sur les plis postés en mer une griffe avec la mention «PAQUEBOT» apposée par le bureau de poste à qui ils seront remis lors d'escales. L'appellation «PAQUEBOT», de ce fait universelle depuis 1920, est employée dans le monde entier. L'appellation anglaise «POSTED AT SEA» est néanmoins utilisée.



49° - 16 N - 00° 21 W



Quelques modèles de griffes utilisées par des bureaux de poste français.

En France, seul le bureau Gare de Marseille a utilisé un timbre à date manuel avec la mention «PAQUEBOT». On notera d'ailleurs que cette mention était déjà employée en 1913.

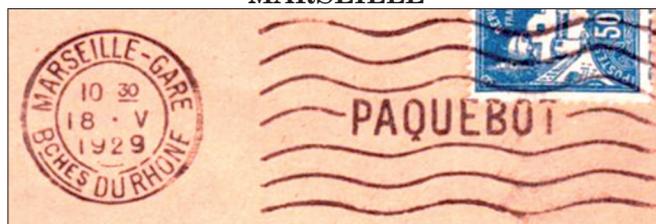


Maintenant, passons aux établissements postaux qui ont employé une machine à oblitérer. Il s'agit principalement de bureaux de poste ou centres de tri qui ont un dépôt important et régulier de courrier posté en mer. Seulement quatre villes ont utilisé de telles machines à savoir :

- Marseille et Toulon : pour les liaisons méditerranéennes
- Cherbourg et Le Havre pour les liaisons atlantiques et nordiques via la Manche.

L'équipement se limitait soit à une couronne, soit une flamme comportant la mention «PAQUEBOT».

MARSEILLE





Au bureau-gare de Marseille St Charles, un changement de couronne début 1935 puis changement de flamme vers août 1936

\* Libellé : MARSEILLE-GARE / B<sup>CHES</sup> DU RHONE  
Machine : Flier

Vu du 27-04-1925 au 27-12-1934, avec flamme «PAQUEBOT» au milieu de 7 lignes ondulées.

\* Libellé : MARSEILLE-GARE / B<sup>CHES</sup> DU RHONE  
Machine : Flier

Vu du 10-04-1935 au 27-07-1936, avec flamme «PAQUEBOT» au milieu de 7 lignes ondulées.

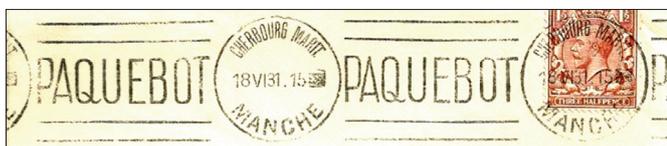
\* Libellé : MARSEILLE-GARE / B<sup>CHES</sup> DU RHONE  
Machine : Flier

Vu du 10-04-1935 au 27-07-1936, avec flamme «PAQUEBOT» avec double encadrement.

### CHERBOURG



Cette empreinte de CHERBOURG MARITIME (trompeuse avec la mention «MARIT.») est le nom d'un bureau de poste et n'a pas vocation à oblitérer le courrier posté en mer sans que soit apposée en complément une griffe «Paquebot»



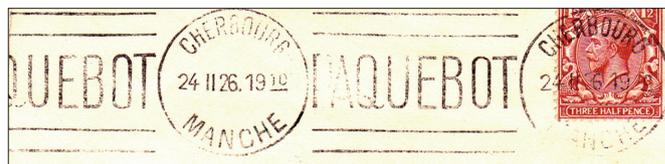
Ce bureau a utilisé la flamme «PAQUEBOT» utilisée déjà depuis 1926 par le bureau principal de Cherbourg.

\* Libellé : CHERBOURG MARIT. / MANCHE  
Machine : Krag

Vu du 31-12-1928 au 08-03-1933, avec flamme 6 lignes droites.

\* Libellé : CHERBOURG MARIT. / MANCHE  
Machine : Krag

Vu du 27-12-1928 au 01-01-1933, avec flamme «PAQUEBOT» au milieu de 4 lignes droites.



1ère variante de couronne avec «MANCHE» en caractères larges.



2ème variante de couronne avec «MANCHE» en caractères étroits.



3ème variante de couronne avec apparition de la mention «PPAL» (= bureau PrinciPAL)

\* Libellé : CHERBOURG / MANCHE

Machine : Krag

Vu du 24-02-1926 au 08-06-1926, avec flamme «PAQUEBOT» au milieu de 4 lignes droites.

\* Libellé : CHERBOURG / MANCHE

Machine : Krag

Vu du 29-07-1922 au 23-10-1952, avec flamme «PAQUEBOT» au milieu de 4 lignes droites.

\* Libellé : CHERBOURG PPAL / MANCHE

Machine : Krag

Vu du 26-02-1958 au 09-09-1960, avec flamme «PAQUEBOT» au milieu de 4 lignes droites.



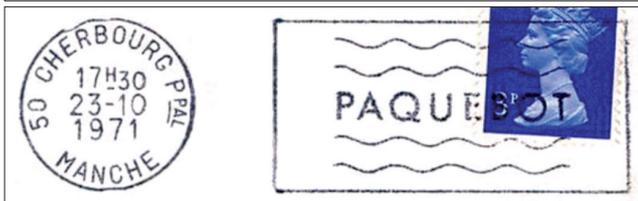
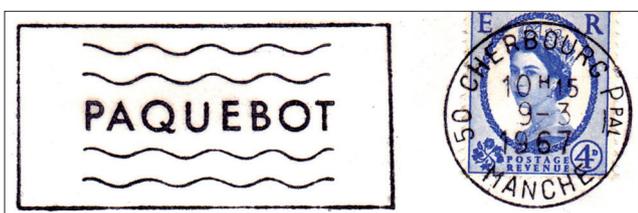
La machine SECAP remplace dorénavant la vieille machine KRAG, et on adopte plutôt la mention «PAQUEBOTS» (curieusement au pluriel) dans la couronne que dans la flamme, ce qui permet d'utiliser des flammes différentes.



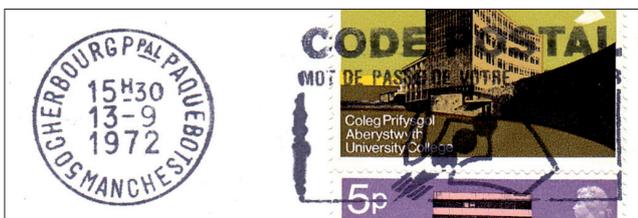
Combinaison étonnante avec double mention «PAQUEBOT(S)» couronne + flamme.



Cette flamme était déjà utilisée dès 1965 avec la couronne habituelle du bureau principal.



Même flamme mais utilisée à gauche puis à droite d'une couronne codée



Retour à une couronne (mais codée) avec la mentions «PAQUEBOTS» (toujours au pluriel)

\* Libellé: CHERBOURG Ppal MANCHE / PAQUEBOTS  
Machine : SECAP  
Vu du 27-04-1962 au 16-11-1963.

\* Libellé: CHERBOURG Ppal MANCHE / PAQUEBOTS  
Machine : SECAP  
Vu du 11-02-1967 au 11-02-1967, avec flamme «PAQUEBOT + VAGUES».

\* Libellé : CHERBOURG Ppal / MANCHE  
Machine : SECAP  
Vu du 12-02-1965 au 13-04-1966, avec flamme «PAQUEBOT + VAGUES».

\* Libellé : 50 CHERBOURG Ppal / MANCHE  
Machine : SECAP  
Vu du 09-03-1967 au 11-12-1968, avec flamme «PAQUEBOT + VAGUES».

\* Libellé: 50 CHERBOURG Ppal PAQUEBOTS / MANCHE  
Machine : SECAP  
Vu du 13-09-1972 au 13-09-1972.

### LE HAVRE



1ère variante de couronne avec «SEINE INFRE»



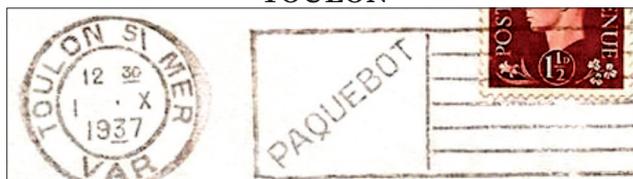
2e et 3e variantes de couronne avec «SEINE MME» puis «SEINE MARITIME».

\* Libellé : LE HAVRE Ppal / SEINE INFRE  
Machine : SECAP  
Vu du 08-07-1952 au 19-02-1955, avec flamme «PAQUEBOT».

\* Libellé : LE HAVRE Ppal / SEINE MME  
Machine : SECAP  
Vu du 21-07-1958 au 17-07-1958, avec flamme «PAQUEBOT».

\* Libellé : LE HAVRE Ppal / SEINE MARITIME  
Machine : SECAP  
Vu du 14-06-1957 au 14-06-1957, avec flamme «PAQUEBOT».

### TOULON



«TOULON S\ MER»



«TOULON S/ MER» + «VAR» en caractères larges



«TOULON S/ MER» + «VAR» en caractères étroits



«TOULON S/ MER» en caractères plus petits.

\* Libellé : TOULON S\ MER / VAR

Machine : Flier

Vu du 30-06-1923 au 14-10-1938, avec flamme «PAQUEBOT» en diagonale et 7 lignes droites.

\* Libellé : TOULON S/ MER / VAR

Machine : Flier

Vu du 30-06-1933 au 02-11-1934, avec flamme «PAQUEBOT» en diagonale et 7 lignes droites.

\* Libellé : TOULON s/MER / VAR

Machine : Flier

Vu du 30-06-1933 au 02-11-1934, avec flamme «PAQUEBOT» en diagonale et 7 lignes droites.

\* Libellé : TOULON S/ MER / VAR

Machine : Flier

Vu du 02-02-1935 au 25-12-1936, avec flamme «PAQUEBOT» en diagonale et 7 lignes droites.

#### PARIS



Machine KRAG utilisée par le bureau-gare de Paris-St-Lazare pour les correspondances accélérées (surtaxe de 0F25 pour la levée exceptionnelle) à acheminer par la ligne maritime du Havre au départ de Paris. Cette machine n'oblitére donc pas de correspondances postées en mer.

\* Libellé : PARIS-ST LAZARE / \*PAQUEBOTS\*

Machine : Krag

Vu du 11-10-1930 au 15-03-1939, avec flamme 5 lignes ondulées.

N'hésitez pas à me faire part de vos remarques à Patrick LAVENAS - 21 rue Fellini - 27000 EVREUX, sa-neval@wanadoo.fr

Les premières lignes commerciales de navigation furent créés, dès 1882, par les pays ayant des intérêts économiques en Afrique : les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Portugal. Les nombreuses compagnies qui ont organisé des services réguliers entre l'Europe et l'Afrique ont transporté le courrier de et vers le Congo. Il en résulte un ensemble d'oblitérations ou marques de passage.

Le courrier écrit à bord des paquebots ainsi que le courrier qui n'a pas été oblitéré avant l'embarquement a, sur certaines lignes de navigation, reçu une oblitération ou une estampille au moyen d'un cachet propre au bateau ou à la compagnie maritime. Les bateaux des lignes anglaises, hollandaises et portugaises n'étaient pas dotés de cachets ou de griffes spécifiques. On ne distingue les plis ayant empruntés ces lignes que grâce aux cachets à date apposés aux escales.

**Convention Postale Universelle signée à Madrid le 30 novembre 1920.**

Article 13 - Affranchissement des envois ; coupons réponse ; franchise de port

§ 5 - Les correspondances déposées en pleine mer dans la boîte d'un paquebot ou entre les mains des agents des postes embarqués ou des commandants de navire peuvent être affranchies, sauf arrangement contraire entre les Administrations intéressées, au moyen des timbres-poste et d'après le tarif du pays auquel appartient ou dont dépend ledit paquebot. Si le dépôt à bord a lieu pendant le stationnement aux deux points extrêmes du parcours ou dans l'une des escales intermédiaires, l'affranchissement n'est valable qu'autant qu'il est effectué au moyen des timbres-poste et d'après le tarif du pays dans les eaux duquel se trouve le paquebot.

**Règlement d'exécution de la Convention Postale Universelle. - IX - Application des timbres.**

§ 3 - Le timbrage des correspondances déposées sur les paquebots, dans les boîtes mobiles ou entre les mains des agents des postes embarqués ou des commandants incombe, dans les cas prévus par le § 5 de l'article 13 de la Convention, à l'agent des postes embarqué ou, s'il n'y en a pas, au bureau de poste auquel ces correspondances sont livrées en main. Le cas échéant, celui-ci les frappe de son timbre à date ordinaire et y appose la mention «Paquebot» soit à la main, soit au moyen d'une griffe ou d'un timbre.

[http://www.congoposte.be/bateau\\_obliteration.htm](http://www.congoposte.be/bateau_obliteration.htm)

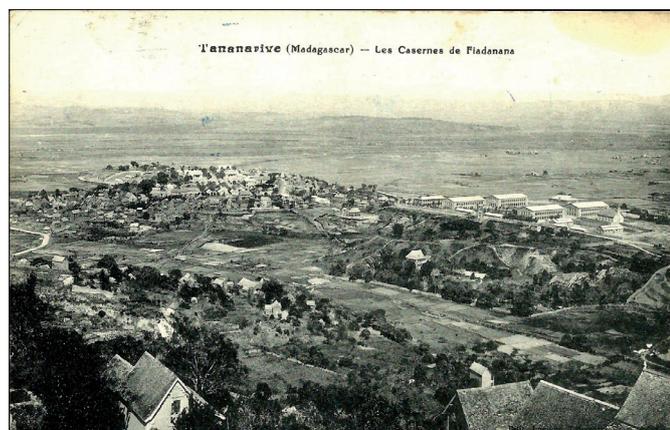
# Les pièces du mois

par Michel Lagarde

**N**ous avons effectué un voyage dans la grande île de Madagascar. C'est un pays toujours très pauvre, livré aux étrangers de tout poil. En 1957, le bureau de Tulear (Toliara à présent) avait une machine à affranchir Satas Type SD, numéro 004. Remarquez le contenu de la publicité « Or du soleil, Azur de la mer ». Nous avons pu constater la véracité de cette affirmation, et nous avons franchi le tropique du Capricorne.



Voici à présent, une carte postale en provenance de Tananarive à destination de La Rochelle et avec une vue aérienne des casernes de Fiadanana.



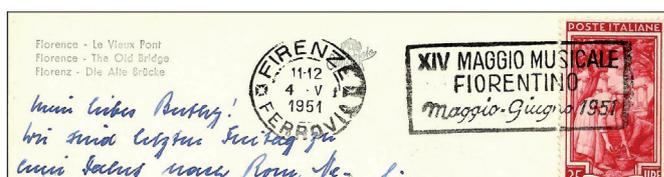
En 1921 la publicité n'était pas autorisée sur les machines Daguin ou autres. Comment se fait-il que le bureau de poste de Tananarive - Place Colbert ait pu faire de la promotion pour la Caisse d'Épargne ? Nous connaissons l'empreinte « enveloppante » de ce même bureau mais elle était beaucoup plus tardive.



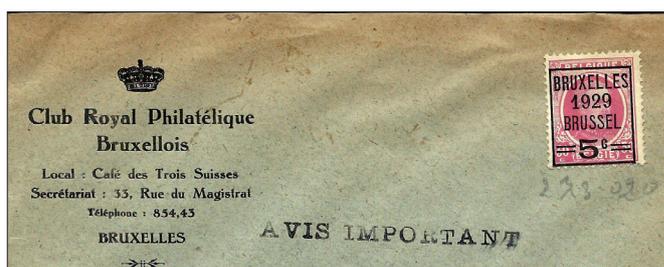
Sur un courrier de la mairie de Besançon, service de l'état-civil en octobre 1972, la Poste a émis deux timbres faisant la promotion du code postal (0,50 franc pour le service rapide, et 0,30 franc pour le service lent). En même temps, elle faisait la promotion, via les oblitérations SECAP, de ce nouveau mode de transmission du courrier. Ainsi, nous avons une concordance timbre/oblitération, tout à fait fortuite dans ce cas.



De Firenze (Florence) en Italie, en mai 1951, une empreinte de machine Flier (international), annonçant le 14e Mai musical florentin en mai-juin 1951.



Timbre préoblitéré de 1929. Comme en France avec les « affranchissement poste », la Belgique a édité ces timbres surchargés.



De la même manière, nous trouvons en 1938, la version surchargée hexagonale. Il y a 12 séries, soit une par mois (I à XII).



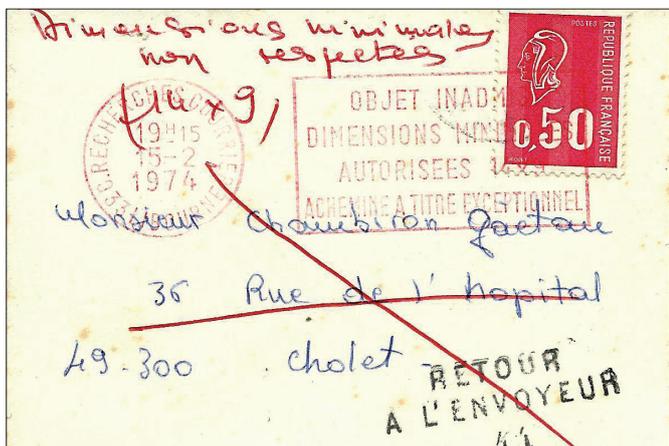
De Bruxelles en Belgique, en août 1945, une empreinte de machine internationale avec la publicité bilingue « Exposition Patrie-Civisme du 20 juillet au 1er septembre 1945 – Rue Neuve ». Ces 5 semaines vont permettre aux belges de resserrer les liens entre les deux communautés wallone et flamande. En effet, l'unité belge a été malmenée à cause de l'invasion allemande de Bruxelles.



Des Pays-Bas, empreinte internationale de Amsterdam Central Station, le 5 juillet 1928. Cette empreinte avec 3 uniques vagues n'est pas très courante.



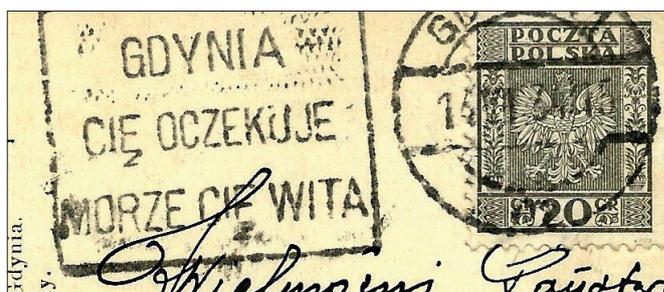
Enfin, de France, la Poste a instauré des normes dimensionnelles qui permettent de traiter le courrier en toute sécurité, dans des machines de plus en plus performantes. Empreinte SECAP de Libourne, centre de recherche courrier du 15 février 1974. Mention manuscrite « Dimensions minimales non respectées 14x9 » en rouge (réglementaire). Le « Retour à l'envoyeur – 44 » a été frappé à Libourne.



Voici pour finir, cette carte postale polonaise avec une vue nocturne du port de Gdynia sur la mer Baltique, intitulée « Soirée sur la Baltique ».



Voici une empreinte qui ressemble à une empreinte Daguin en date du 15 VII 1934, avec une publicité touristique sur Gdynia « Gdynia cie oczekuje morze cie wita » (Gdynia, la mer vous souhaite la bienvenue)



Si un lecteur peut nous donner des un peu plus d'informations sur cette pièce ainsi que sur le cachet de Tananarive - Place Colbert, nous sommes évidemment intéressé au plus haut point.



# Lourdes et sa Frankers

par Maurice Teissier

**L**OURDES est une ville mondialement connue pour être un centre religieux catholique qui attire régulièrement des pèlerinages. Qui dit un rassemblement de milliers de personnes, dit la production d'un courrier tout aussi abondant. Dès l'introduction de la mécanisation postale, le bureau de poste lourdaise s'est vu équipé dès 1924 d'une machine Daguin (pour une période de 2 ans) vite rejointe en 1925 par une machine Krag, d'un débit tout autre, restée en service permanent jusqu'en 1950. Une RBV a fait une rapide apparition de 1936 à 1938. Enfin, au printemps 1939 (en avril...), c'est la mise en service de la machine Frankers type G.

Pourquoi une seconde machine (rendement près de 30 000 plis à l'heure) en additif à la machine Krag (même rendement)? La population résidentielle de Lourdes (moins de 20 000 habitants avec les environs proches) n'ayant pas augmentée à ce point, il faut rechercher l'attribution d'une seconde machine dans l'événementiel qui est bien évidemment les manifestations religieuses. Ces manifestations ne sont pas quotidiennes d'où des variations très importantes dans le courrier à oblitérer chaque jour. La Krag suffit en temps normal et la Frankers ne servira qu'en appoint quand nécessaire. Ainsi, pour cette dernière, nous pouvons donner, suivant la flamme montée, pour la mise en service une première date rencontrée sur pli et, de même, une dernière date. Maintenant, le nombre de jours d'utilisation est bien difficile à donner pour cette oblitératrice. Nous verrons dans les lignes suivantes ce qu'il peut en être dit.

Sur la Frankers type G ont été montées deux flammes aux modèles ci-dessous.



Flamme : 7 lignes ondulées

Mise en service de 1939

1ère date vue : 23-IV-1939

La dernière date relevée : 16-VIII-1939 (ces dates, de mes propres relevés, sont bien-sûr à améliorer).

Il serait intéressant que chacun nous communique, pour cette période, les dates en sa possession.



Anomalie de millésime

Mise en service de 1945-1949

Pendant la période de la seconde Guerre mondiale, les restrictions tant de déplacement des personnes que les contraintes d'expédition du courrier ont réduit considérablement le flux courrier de telle sorte que le service de la Frankers, sauf découverte future, n'a pas été nécessaire. On retrouve cette oblitération dès le 24-IV-1945 jusqu'au 29-VIII-1949 (à vérifier).



Voici pour les cinq années quelques dates relevées : - 1945 : 24-IV-1945, 21-VIII-1945, 3/13/20/29-IX-1945



En 1939, le chiffre du mois d'août, VIII romain, avait quelques soucis de gravure. A la reprise en 1945, le voilà « dédoublé » transformé en VIII. Durant ces 5 années, il sera plus ou moins « bizarre » en fonction de l'encrage.

Couronne montée à l'envers.

- 1946 : 13-X-1946 (partie dateur inversée) - 1947 : 26-VI-1947, 15/31-VII-1947, 12/ 21-VIII-1947, 22-IX-1947  
- 1948 : 11-V-1948, 22-VI-1948, 7/19/31-VII-1948, 25-IX-1948 - 1949 : 9-VII-1949, 29-VIII-1949



Dans les dates ci-dessus, le mois en caractères romains a son impression souvent doublée ou pour le moins possède un encrage parasite pouvant induire en erreur sur le nombre de barres verticales.

En ce qui concerne les heures de levée, on trouve : 5<sup>15</sup>, 12, 12<sup>15</sup>, 13, 13<sup>15</sup>, 13<sup>30</sup>, 18, 18<sup>15</sup>, 21.



Flamme : L'aviation est la plus belle des carrières. Cette flamme a été mise en service, pour une première

fois, le 20 septembre 1939 (document archive PTT) suite à une demande du Ministère de l'air, bureau de Lourdes. (Annoncée le 13 août 1939 par Yvon NOUAZE, Tome I, page 427). Date de retrait pour moi inconnue. (1940 ?). Quant à son utilisation, il en est de même. Cette flamme n'est pas courante sur le marché marcopophile.

Elle reprendra du service, d'une façon très ponctuelle et inattendue en 1949. Dates vues : 13 au 17 août. Deux heures de levée : 12<sup>15</sup> et 18<sup>15</sup>. Comporte le VIII identique à la flamme à 7 lignes ondulées.

Après lecture de ce texte qui cherche à préciser l'emploi de la machine Frankers type G de Lourdes, il reste, à chacun d'entre nous, à approfondir son contenu. Pour le bien de tous, merci de nous faire parvenir vos remarques et informations pour diffusion dans notre bulletin.



**L**E cas dont je vais entretenir le lecteur est philatéliquement inexplicable. Il constitue non pas une de ces exceptions aux règles d'oblitération comme le sont, par exemple, les cachets de fortune, mais une curiosité dont on distingue mal l'origine et la signification.

Le Receveur du bureau central de TOULOUSE était-il un maniaque, un de ces vieux partisans du second Empire défunt et de ses méthodes, qui, ne pouvant se résoudre à abandonner le système de double frappe courant jusqu'en 1876, a continué à le faire sur le type Sage jusqu'à la fin du siècle d'une façon, il faut bien le dire très intrigante, et, qui pourrait passer cependant inaperçue à bien des yeux.

Cette solution serait plausible si ces anomalies provenaient seulement du bureau central, mais il n'en est rien, comme je le prouverai par la suite. Quelques bureaux auxiliaires et notamment celui du quartier de la Bourse employaient eux aussi la double frappe à l'aide de plusieurs cachets présentant entre eux des différences de détail.

Pourquoi cette multitude de cachets différents pour le bureau de TOULOUSE, alors que d'autres villes plus importantes avaient un type uniforme et invariable pour chaque guichet ? Autant de problèmes dont la solution paraît relever à la fois de la psychologie et de la Philatélie, et que je réserve aux sages de cette science le soin de résoudre.

Je pense que la classification un peu aride que je vais

entreprendre aura le don sinon de distraire le lecteur philatéliste, tout au moins de l'intéresser sur une question inédite.

L'examen d'un assez grand nombre de correspondances, provenant du bureau de TOULOUSE et s'échelonnant d'août 1888 à mai 1897, m'a révélé l'existence, dans ce bureau, d'environ douze types de cachets à date présentant entre eux de légères différences de détail, et également d'un mode d'oblitération particulier à ce bureau et pour le moins inattendu à cette époque.

En présence d'une telle abondance de cachets pour un seul bureau, on veut tout de suite penser à une divergence entre les types, provoquée par le mode de frappe de l'employé chargé du timbrage. Cela s'est bien produit pour certains ambulants de Paris ou l'employé par un mouvement particulier du poignet obtenait une empreinte très différente de l'empreinte à plat normale.

En vérité, dans ce cas, il n'est pas possible de parler de divergences mais de déformations ; les lettres du cachet oblitérant sont déformées, agrandies, mais elles occupent toujours la même place dans le composteur et cette place est toujours invariable quel que soit la mode de frappe.

Pour le bureau de TOULOUSE, il n'en est pas ainsi, nous sommes ici en présence de divergences présentant non pas un caractère accidentel mais continu ; en outre, l'empreinte est normale, c'est-à-dire, à plat, il n'est donc plus question de déformation par mode de frappe.

Si nous examinons en effet les cachets de la figure 1, nous sommes frappés par une ressemblance apparente et cependant un petit examen de détail les révèle différents.

**Fig.1**



En effet, nous voyons que les caractères composant la légende TOULOUSE Hte-GARONNE, occupent jamais la même place entre les deux cercles du composteur.

**Fig.2**



Sur la figure.2, par exemple, le trait pointillé du cercle intérieur situé sous le deuxième OU de TOULOUSE, est ouvert, sur le cachet à coté au contraire il est fermé ; il en est ainsi pour tous les autres caractères composant la légende, les chiffres, le millésime de l'année, etc.

La première solution que l'on puisse envisager pour expliquer cette anomalie, est l'existence de composteurs à caractères mobiles, cette solution, bien qu'elle soit en contradiction avec les décrets de l'administration des Postes, est en outre contraire à la plus élémentaire des logiques.

L'Administration fournit en effet à chaque bureau un composteur à légende fixe, ce qui s'explique facilement celle-ci étant invariable, et où toutes les autres indications sont mobiles (quantième du mois, heure, millésime de l'année).

Actuellement, toutefois, le millésime de l'année est fixe ; et les receveurs sont tenus à la fin de chaque année d'envoyer les caractères de l'année révolue à l'Administration Centrale où ceux-ci sont fondus. L'Administration renvoie ensuite les nouveaux caractères aux receveurs.

Supposons qu'il n'en est pas été de même autrefois, et que le bureau de TOULOUSE n'est pas eu l'obligation d'envoyer en fin d'année les caractères à la fonte, et, qu'il ait pu former à volonté à l'aide de caractères mobiles des millésimes différents, ce qui expliquerait les différences de dimension que l'on observe entre les cachets de la figure 2, par exemple.

Mais alors, pourquoi dans la même année l'emploi de deux dimensions de caractères pour le millésime ? Une seule suffisait et d'ailleurs le changement ne s'imposait pas.

Que dire alors de l'hypothèse qui supposerait la légende TOULOUSE—Hte-GARONNE, mobile dans le composteur, elle apparaît encore plus absurde que celle du millésime ; on ne voit pas la raison qui aurait poussé le préposé au timbrage à changer de place les caractères composant cette légende, au gré de sa fantaisie, et ceci plusieurs fois dans l'année. Donc, nous devons admettre que le bureau de TOULOUSE a utilisé environ dix types de composteurs : TOULOUSE -Hte GARONNE, trois types TOULOUSE DE- PART, et enfin deux types TOULOUSE Quier de la BOURSE. Cette abondance de marques est déjà étonnante par elle-même, leur diversité l'est bien davantage encore mais toutes les ressources de l'imagination sont impuissantes pour trouver une solution à la seconde partie du problème que nous allons aborder maintenant : le mode de frappe.

### LE MODE DE FRAPPE.

Il était courant à cette époque de laisser deux empreintes, une portant sur le timbre, l'autre portant sur l'enveloppe. Sur toutes les correspondances que j'ai examinées bien peu manquent à cette règle. Il est évident que le cachet du timbre et celui de l'enveloppe étant produits par le même composteur, sont analogues.

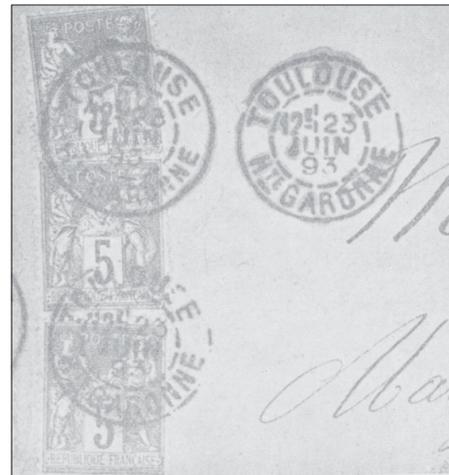
A TOULOUSE au contraire, nous assistons à un timbrage extrêmement fantaisiste et inattendu ; il est presque exceptionnel de rencontrer la double frappe avec un seul cachet, on a utilisé un cachet pour oblitérer le timbre et un autre.

**Fig.3**



Pour oblitérer l'enveloppe, ce dernier parfois presque identique au premier, soit différent : (août en italiques) voir la figure 3.

**Fig.4**



Ailleurs, nous observons des différences de format du cachet, ou de dimensions des caractères (fig.4). Cependant, nous assistons quelques fois à des frappes régulières à l'aide d'un seul cachet, mais exceptionnellement.

D'autres bureaux de TOULOUSE ne disposaient sans doute que d'un seul cachet oblitérant, par exemple pour les suivants : Allées St Michel, Toulouse Gare, Toulouse St Cyprien.

Les empreintes provenant de ces bureaux sont toujours semblables. Il ne faut cependant pas croire que les bureaux de Toulouse, à part les trois ci-dessus, obéissaient à des règles bien définies d'oblitération; timbrant un jour à l'aide de deux cachets, ils oblitéraient le lendemain à l'aide d'un seul, au gré d'une fantaisie que l'on a du mal à interpréter; il en est ainsi, par exemple, pour le bureau de la Bourse. Celui-ci disposait de deux composteurs à centre mobile entouré d'une légende fixe :

a) TOULOUSE QIER DE LA BOURSE

b) TOULOUSE QUARTIER DE LA BOURSE

Le type « a » fut-il jugé moins lisible que le type « b » pour que l'on ait jugé utile de compléter Quartier en entier ? C'est possible, mais alors pourquoi le maintien dans le service d'un cachet périmé et l'emploi simultané du nouveau et de l'ancien.

Comme je l'expliquais ci-dessus, il n'existe pas de règles bien définies pour expliquer cette particularité ; le timbrage se faisait tantôt avec « a » et « b » employés simultanément l'un sur l'enveloppe l'autre sur le timbre (figure 5), tantôt avec « aa » ou avec « bb ».

Fig.5



Il est possible évidemment en ce qui concerne les dix types de composteurs que le cercle intérieur pointillé fut mobile, ce qui expliquerait les différences d'emplacement des caractères formant la légende. Le nombre des cachets oblitérants pourrait alors réduit à quatre ou cinq types différents pour TOULOUSE Hte-GARONNE. Cependant le problème reste entier pour les différences de format, du cachet, du millésime, de l'année, des chiffres, des caractères formant la légende, etc.

Les postiers des bureaux de TOULOUSE ont-ils obéi à un ordre administratif, c'est improbable, cet ordre s'il avait existé aurait eu pour but de régulariser le service, de le simplifier et non pas de le compliquer sans motifs.

Notre conclusion ne sera donc pas une solution mais une simple constatation des faits. Ce qui s'est passé au bureau de TOULOUSE le saura-t-on jamais, et l'imagination du lecteur toujours avide d'inconnu saura-t-elle se contenter des quelques faits épars que j'ai pu réunir pour l'intéresser ?

**Note de Maurice Teyssier**

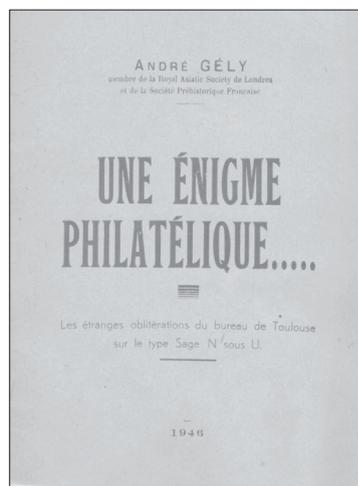
*Version intégrale d'un petit fascicule (155x115mm) publié, à compte d'auteur, voici juste 70 ans. On ne peut pas dire que la culture marcophile de ce narbonnais soit au top !!! Aurait pu mieux faire...*

**Note de Michel Lagarde**

*Je suis bien d'accord avec notre ami Maurice Teissier. Pour ma part j'irai jusqu'à dire : que de suppositions parfois erronées, pour en arriver à ne pas nommer une empreinte DAGUIN.*

*Le brave monsieur Gély n'avait pas compulsé la documentation qui pourtant en 1946 existait déjà .*

*La machine de notre inventeur national Eugène Daguin avait déjà fait l'objet de nombreuses communications !*



# Petites annonces

par Jean Valade

**N**OTRE page d'annonces est ouverte gratuitement à tous nos adhérents. Si vous citez des flammes, soyez précis sur la nature des pièces que vous offrez ou que vous recherchez. Cette rubrique peut concerner les achats, les ventes ou les échanges, mais le texte ne doit pas dépasser 15 lignes dactylographiées.

Transmettez vos annonces, en n'oubliant pas de transcrire en caractères majeurs tous les noms de localités précédés du code géographique (ou du code postal pour votre adresse), à :

**Jean VALADE - 6, rue des Églantiers  
33320 EYSINES - Tél. : 05 56 28 30 87  
E-mail : jean.valade@numericable.fr**



**R**ECHERCHE empreintes Neopost du centre de Rformation des postiers, avec et sans flammes illustrées, ainsi que toute empreinte particulière des nouvelles oblitératrices Toshiba et Neopost IJO85.

**Robert BOISSEAU  
82, rue Armand Bazile  
18100 VIERZON - Tél. : 02 48 71 37 03  
E-mail : br.bazile@orange.fr**



**R**ECHERCHE Daguin sur les foires expositions de COSNE en 1938 et en 1939, ainsi que les oblitérations des meetings d'aviation de COSNE.

**Jean HUICQ  
3, rue du Cimetière  
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE**



**F**LAMISTE généraliste cherche correspondants peu ou moyennement avancés, pour échanges.

**Xavier MARTIN  
Tél. : 04 78 39 31 08 ou 04 92 61 56 81**



**R**ECHERCHE flammes bien marquées, toutes périodes, de l'A.E.F. et des colonies (Gabon, Moyen-Congo/Congo, Oubangui/Centrafrrique, Tchad). De même pour les griffes commémoratives Daguin et EMA.

**Stéphane PENNACCHIOTTI  
5, place des Grands jours - 30210 REMOULINS  
spennac@free.fr**

**C**HERCHE les flammes suivantes de la Martinique :  
- Fort de France 1966 « Xe congrès médical Internal/des pays de langue française... »  
- Morne Rouge 1992 « (ill.) je me souviens..... » et 972  
Rivière-Pilote 2005 «1705-2005, tricentenaire Église Immaculée Conception de Rivière-Pilote», il s'agit d'une flamme illustrée du type II qui a peut-être tourné 0= et =0.

**Jean-Claude SAINT-MARC  
28, allée des Écureuils  
33160 SAINT-MÉDARD EN JALLES  
Tél. : 06 64 76 45 40  
E-mail : jc.sm@free.fr**



**R**ECHERCHE ouvrage «Catalogue des oblitérations Rmécaniques de France» par Gérard Dreyfuss, édition 2004 paru chez Yvert et Tellier.

**Jacques PIGEULT  
133, rue du Maréchal De Lattre de Tassigny  
38340 VOREPPE**



**L**E Cercle de Philatélie Favergien peut fournir une centaine de factures illustrées différentes sur des thèmes de Confection, dans leur enveloppe illustrée des années 1953 à 1965, au prix de 5,00€ pièce (+port). Demander le scan de vos thèmes particuliers (4 au maximum).

**HPSLA-CPCGF chez Bernard-Marie PAJANI  
24, chemin de Pré la Dame - 74210 FAVERGES.**



**À**CÉDER, plus de 400 empreintes Secap de timbre à date 1er jour de France et Andorre, entre 1978 et 1984. Prix : 50 €.

**V**ENDS collection état neuf catalogue SCOTEM 1970 (Arthur Lafon - Dr Dufour) + suppléments Monde des Philatélistes 1971 à 1996 inclus + brochure n°250 du Monde des Philatélistes (Gérard Artaud) 1982 cotation des flammes illustrées. Prix de l'ensemble : 125 €.

**C**HERCHE marques postales du département 07 Ardennes et Petits Chiffres et Grands Chiffres de ce département sur lettres.

**Gérard ARTAUD  
6, rue Armand Millet  
92340 BOURG-LA-REINE**

**V**ENDS lettres avec flamme et EMA, très gros lot de l'Orne. Appeler le président qui transmettra.

**Gérard BUTET**  
**La Moucherie**  
**61560 La Mesnière**

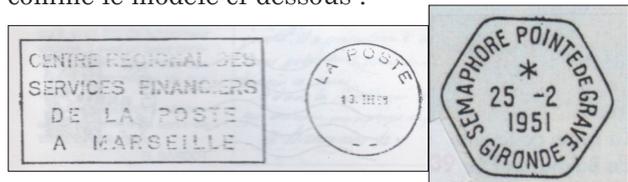


**A**VENDRE collection de flammes illustrées sur enveloppe entières présentées dans des album SAFE ou des classeurs. Le classement est par département. La vente se fait par département au prix de 0,25 € la flamme. Exemple, le département 17 compte 580 flammes, toutes différentes, + la reliure au prix de 145 € +frais de port en recommandé. La collection est quasi complète, toutes les flammes sont différentes, classées par département, et l'ensemble est très propre.

**Daniel MALLET - Tél. : 06 31 87 22 26**  
**E-mail : danielmallet17@orange.fr**  
**ou Sylvie CLÉMENTEAU - Tél. : 06 34 13 96 11**  
**E-mail : clemenceau.sylvie@gmail.com**



**R**ECHERCHE pour ma collection girondine, un document postal, lettre, carte postale ou autres, avec le cachet «Sémaphore Pointe de Grave Gironde» comme le modèle ci-dessous :



**J**E vends une cantine métallique de 80 cm x 48 cm x 30 cm, pleine d'enveloppes de courrier en provenance de mairie ou autres.

Des milliers de flammes illustrées ou à texte, des lignes ondulées, une grande quantité de flammes multiples, des cachets manuels, etc. L'ensemble est vendu 300 €.

**R**ECHERCHE pour ma collection, un exemplaire (bien frappé) de la flamme de service « Centre Régional des Services Financiers de la Poste à Marseille » (photo ci-dessus) utilisée vers l'année 1968 par le centre régional des services financiers de la poste de Marseille.

**R**ECHERCHE également pour ma collection le cachet manuel petit format du 8 juillet 1945 à la pointe de Grave Gironde « journée commémorative du mémorial américain ».

**R**ECHERCHE les anomalies et les variétés dans l'empreinte de la machine TOSHIBA TSC 1000. Exemple : code ROC sans le A ou A devant le code, absence d'une ligne ou d'une ondulation, ondulation renversée, etc. Faire offre à

**Jean VALADE - 6, rue des Églantiers**  
**33320 EYSINES - Tél. : 05 56 28 30 87**  
**E-mail : jean.valade@numericable.fr**

**P**OUR compléter ma collection, je recherche les Daguin suivants de la Gironde, à prix raisonnables : Blanquefort, Quinsac, Lacanau Médoc, Saint-André de Cubzac, Landiras, Saint-Christoly de Blaye, Margaux, Sauternes, Montagne, Saint-Julien Beychevelle, Moulis.

**Pierre DELAC**  
**56 ter, route de Bordeaux-Cassy**  
**33138 LANTON - Tél. : 05 56 03 58 09**



**V**ENDS 1 lot de 30 kg environ de documents de France TRÈS VARIÉS, marques postales XVIIIe, XIXe et XXe siècle. Taxes, flammes d'oblitérations, EMA. Lot spécial pour découvreur en histoire postale (il y a sûrement des trouvailles à faire). 350 € Franco.

**Michel LAGARDE**  
**10, allée du Moulin à Vent**  
**33160 SAINT-AUBIN DE MÉDOC**  
**michelagarde33@gmail.com**  
**Tél. : 05 56 05 11 08**



**R**ECHERCHE département du Jura, des origines à nos jours, marques postales manuscrites, déboursés, PP, Franchises, marques à numéros, T à D, PC, GC, BM, convoyeurs, Cor postaux. Entrées : lettres, cartes postales et oblitérations diverses civiles et militaires dont A9. Ainsi que tous documents postaux sur Saint-Amour (Jura).

**Jean DEBAUDE**  
**18, rue Robert Dépoulain**  
**70000 VESOUL**  
**jean.debaude@orange.fr**  
**Tél. : 06 07 55 08 92**



**R**ECHERCHE les correspondants postaux (C.P.) du Maroc sous protectorat.



**R**ECHERCHE les oblitérations convoyeurs avec couronne d'ambulant et deux étoiles. Elles sont connues de 1967 à 1990.

**Jean-Marie MERCIER**  
**98, Grand Rue**  
**59138 PONT sur SAMBRE**  
**E-mail : jmmvmsm@hotmail.com**



**L**E service des ventes à prix net est ouvert à tous sans inscription préalable. Tous les adhérents peuvent y participer soit comme bailleurs, soit comme préleveurs.

L'offre, la demande, ainsi que les demandes de renseignements sont à faire à :

**Jean VALADE - 6, rue des Églantiers - 33320 EYSINES.**

Dans ce bulletin (N°147) nous vous proposons des flammes classées par Daguin - Flier - Krag - RBV - Sécap-concordantes et Lots. Chaque lot comporte un numéro, la description et le prix en €. Le prix est net mais il faudra y ajouter les frais d'expédition.

Nous demandons simplement aux adhérents intéressés de nous donner le numéro du lot et le prix, par retour du courrier nous leur adresserons les lots demandés avec la facture.

Tous les documents présentés sont de qualité mais, si pour des raisons diverses, ils ne convenaient pas nous acceptons le retour sous huitaine. La plupart des lots sont en un seul exemplaire, ils seront attribués à la 1ère demande. Vous pouvez passer votre commande par téléphone au 05 56 28 30 87, en cas d'absence laissez votre message sur le répondeur, vous pouvez également le faire à la messagerie « jean.valade@numericable.fr ».

Compte tenu d'une perte récente, tous les envois supérieur à 50 € seront envoyé en recommandé R2.

## DAGUIN

9058	Annot 24-3 1960 =o « Annot ses Sites ses Eaux son Climat » enveloppe grise	2,50
9165	Sanary sur Mer 25-10 1950 =o «(orné) Sanary sur Mer ses Sites son Climat » devant d'env. bleuté	3,50
9166	Mers les Bains 14-7 31 o= « Plage Mers les Bains 3H.Paris Casino » sur carte postal coté face	3,00
9167	Toul 2-9 12 Jumelé daguin 2 frappes sur paire de carnet 5c semeuse vert petite enveloppe TB	3,00
9168	Dreux 23 -8 34 =o « Dreux sa Chapelle Royale son Beffroi » enveloppe blanche	3,00
9169	L'Epine 10 7 i969 (cercle en tirets) « (illustrée) l'Epine sa Basilique du XVe son pèlerinage » 0,01c	2,50
9170	Pont l'Evêque 22-I 1952 =o « Visitez Pt-Lévêque Joli relais Normand XV » devant d'enveloppe	2,00
9171	Verdun s/Meuse 9-10 36 =o (en arrivée au dos) « Visitez Verdun et ses Champs de bataille » env.cr	2,50
9172	Servoz 12-7 1958 =o (cercle en tirets) « Servoz visitez les Gorges de la Diosaz » env. PTT beige	4,00
9173	Carcassonne 20-7 28 o= « Carcassonne Bimillénaire de la Cité » env. avec n° 199a bandelette	9,50
9174	Grignon Ecole 21-4 1952 =o « Grignon son château Garden-Party 15 juin 1952 » env. blanc. TB	8,00
9175	St-Geniez d'Olt 22-5 195I =o « St Geniez Aveyron ses Fraises ses Sites » env. Blanche TB	4,00
9176	Peronne 23-3 30 =o « Journée Nle Orphelins Médailleurs Militaire » sur le coté mais TB + vignette	8,00
9177	Bellegarde-du Loiret 29-8 1953 =o « Exposition de Roses 12-13 et 14 Juillet » env. blanche	12,00
9178	Putanges 18-2 19+56 =o « Suisse Normande Ecrire ESSI Putanges » env. blanche TB	4,00
9179	Musée de la Poste *75 Paris* I8-3 1985 « Eugene Daguin inventeur machine a oblitérer française	3,50
9180	33-Bordeaux 2-12 1989 =o « Mécaphil 89 Bordeaux 2.3 décembre Mécanisation postale » CP	4,00
9180a	33-Bordeaux 2-12 1989 =o « Mécaphil 89 – comme ci-dessus – sur entier postal 2,00f repiqué	3,00
9181	Palais de la Découverte Paris 30-II 38 o= « Célébration de la découverte du Radium » CP sans timb.	3,50
9182	Musée de la poste 44 Nantes 18-3 1985 =o « journée du timbre 1985 machine à oblitérer Daguin» CP Essai : empreinte apposée réellement avec la machine, trace de foulage, essai non concluant	15,00
9183	18-Vierzon 24-3 2009 cachet manuel sur timbre personnalisé machine daguin ann. d'Ascoflames	3,00
9184	Verdun s/Meuse I8-I0 4I « daguin solo (timbre à date seul) en arrivée au dos enveloppe TB	3,50
9185	Vittel Etablissement 20-8 33 =o « Vittel Station Thermale 20 Mai 25 Sep » sur carte postale	3,50
9186	Osseja 12-9 1952 =o « Osseja Soleil Montagnes et Poiriers » sur devant d'enveloppe blanche	2,00
9187	Sens 29-2 36 =o « Sens sa Foire Exposition du 30 Avril » sur enveloppe beige	4,50
9188	Sens 24-6 35 = o « Sens ses Monuments ses Musées » sur enveloppe beige	3,00
9189	Sains en Amienois 3 -2 1952 « son Air pur visitez son Tombeau Historique » devant d'env. blanc.	2,00
9190	Sallanches I9 -9 27 =o « Sallanches vue unique sur le Mont Blanc » carte postale de Cordon	3,00
9191	Mamers I9-5 29 =o « Mamers Fre Exposition du 29 juin au 8 juillet 29 » CP Bon-Prime	5,50
9192	Musée Reg.PTT 68 Riquewihr I8-3 1985 =o « centenaire Machine à oblitérer Daguin » env. ill.	3,00
9193	Nevers RP 6-10 1984 =o « 1884-1984 centenaire Machine Daguin » env. illustrée	3,50
9194	88 Epinal RP 17-3 1990 =o « le Club a 70 Ans Journée du Timbre 90 » env. illustrée	4,00
9195	Musée Reg. PTT 33 St Macaire 18-3 1985 =o « centenaire Machine a oblitérer Daguin » env. ill.	3,00
9196	Mont de Marsan 12-11 32 =o « Montez en Avion Aidez l'Aéro Club des Landes » env. beige en SM	3,00

9197	Arcachon 4-10 26 =o « Arcachon l'Été sa plage l'Hiver sa Forêt » env. jaunâtre	3,00
9198	Soissons I3 -II 29 =o « Soissons sa Cathédrale Gothique et ses Abbayes » env. beige	3,00
9199	Duras 3 -2 1958 =o « Duras –joli Site – son Château-ses vins-» env. verdâtre	3,00
9200	Bourgneuf-Val d'Or 23-II 1956 =o « Grand Cru Mercurey vin réputé Bourgogne » env. verdâtre	2,00
9201	Comblanchien 6-I 1959 (couronne tirets) =o « Comblanchien Grands vins Carrières » env. verdâtre	4,00
9202	Fleurie 28-I 1956 =o « Fleurie vins Fins Grands Crûs contrôlés » env. verdâtre	3,00
9203	Juliéna 14-2 1956 =o « Julienas Beaujolais Grand Cru » env. blanche	3,00
9204	Louhans 20-10 21952 o= « Louhans-en Bresse, ses Volailles ses Marchés » CP Bancaire	3,00
9205	Nolay 15-9 1954 =o « Nolay Vauchignon sa Grotte sa Cascade » env. grise	3,00
9206	Romanèche-Thorins 18-I 1958 =o « Moulin à Vent Grand Cru » Env. blanche	3,00
9207	St Amour Bellevue 24-II 1956 (couronne tirets)=o « Saint Amour crus classés du Beaujolais » e.gri	4,00
9208	Vire II -5 1955 =o « Vire ses Vins sa Cave Coopérative » env. beige	3,00
9209	Vonnas 26-5 1958 =o « Vonnas-Ain Pays de Pêche et de Bonne Chère » env. verdâtre	3,00

## FLIER

9210	Bordeaux 29.XII 1923 «Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes...CP	3,00
9211	Bordeaux 10.VII 1923 « Utilisez la Poste AERIENNE se renseigner dans les Bureaux de Poste »EB	2,50
9212	Bordeaux 4.VI 1924 « Foire de Bordeaux 15-30 juin (millésime échoppé) env. blanche	2,50
9213	Bordeaux 5.IV 1922 « chèques Postaux Demandez l'Ouverture d'un Compte Courant » env. blanche	2,00
9214	Bordeaux 4.XII 1926 « Bordeaux ville d'Art visitez son Port ses Monuments Châteaux de le Gironde	2,00
9215	Bordeaux I4.X 1929 « 7 lignes ondulées en arrivée au dos d'une enveloppe verdâtre	2,00
9216	Bordeaux 16.V 1930 « timbre à date seul en arrivée au dos d'une enveloppe blanche	2,00
9217	Bordeaux 2.IV 193I «Buvez le vin de Bordeaux Tonique et Reconstituant» en arrivée dos env. blanc.	2,50
9218	Bordeaux 24.XI 1932 3Achetez Tous le Timbre Antituberculeux » env. blanche	1,50
9219	Bordeaux-Bourse 25.I 1937 « Exposition Internationale Paris-1937é env. blanche	2,00
9220	Chèques Postaux Bordeaux 9.IX 194I «chèques postauxDemandezl'Ouverture d'Un Compte Courant	2,50
9221	Paris Saint-Roch I8.IV 1928 « Visitez la Foire de Paris au Mois de Mai » env. blanche	1,50
9222	le Havre 9.IV 1932 « 8me Foire ville du Havre 26 Mars-10 Avril » env. grise	3,00
9223	Le Havre I.II 1937 et I4.V 1937 (2 cachets différents)Exposition Internationale Paris-1937 »env. grises	5,00
9224	le Mans-Gare 24-I 1950 « Chèques Postaux Demandez.....un compte courant » env. beige	1,50
9225	Paris RP 6.XII 1930 « Salon Aviation 28 Nov,-14 Dec.1930 Gd Palais-Paris » env. grise	2,50
9226	Paris RP 26.XI 1930 « Salon la Machine Agricole-Paris-3° samedi Janvier » env. grise	3,00
9227	Paris RP I..XI 193I «le Musée du Louvre Edite des Moulages de ses plus Belles sculptures» env.beig.	2,00
9228	Paris RP 9.II 1932 « Visitez la Foire de Paris au Mois de Mai » env. blanche	1,50
9229	Paris Gare P-L-M. 28.IX 1948 « Pour Paris Mettez le N° de l'Arrondissement » env. blanche	1,50
9230	Paris 1 Pl.de la Bourse 3.VIII 1936 « Visitez Musée Cognacq-Jay 25,Brd Capucines » env. blanche	1,50
9231	Amiens-Gare I8.VI 1929 et 20.X 1934 (2 cachets différents) Amiens ses velours sa confection »	3,00
9232	Bourges 8.XII 1934 et I8.IV 1937 (2 cachets dif.) visitez Bourges cité Médiévale sa foire-24 juin »	3,00
9233	Paris RP 5.IX 1941 et Paris RP 20.VII 19I8 (2 cachets dif.) -Portez votre courrier-à la poste dès qu'il.	3,00
9234	Paris Saint-RochI4.XII 19I7 et Paris108 II.X 1950(2 cachets dif.) –coller le timbre-en Haut & à droite	3,00
9235	Paris Tri N° 16 24.III 1950 et 23.VIII 1952 (2 cachets dif.) France Pays du Tourisme 2 env. blanches	3,00
9236	Paris 47 30.XI 1926 « les Médailles de la Monnaie de Paris sont Mises en vente 11, quai de Conti »	1,50
9237	Nantes RP 3.XI 1934 « Foire de Nantes 1er jeudi d'Avril Durée 12 jours » env. de Mairie affranchie	1,50
9238	Lorient 19.V 1930 « Foire Exposition de Lorient Sept-Octobre » env. beige	1,50
9239	Marseille St Ferreol 3 VII 1952 « Exigez Moteurs & autre Matériel Antiparasités » env. beige	1,50
9240	Dijon RP 20.VI 1946 « Aidez l'Entraide Française A Vaincre la Misère » env. beige	2,00
9241	Strasbourg PL. Gare 29.I 1932 « Visitez la Foire Expos. Strasbourg en Septembre » env. blanche	2,00
9242	Strasbourg Pl. Gare I5.VII 1939 « visitez la Foire Europ. Strasbourg en septembre » env. grise	2,00
9243	Versailles 27.IV 1934 « Versailles Fêtes de Nuit uniques au Monde Juin-juillet-Aout » env. blanche	2,00
9244	Versailles RP I4.XII 1949 « Versailles ville d'Art et d'Histoire Résidence Idéale » env. beige	2,00
9245	Amiens-Gare 9.VII 1928 « AMIENS Foire-Exposition 24 Juin-11 Juillet » env. blanche	2,00
9246	Poitiers RP 9.VII 1953 « (ill.) Poitiers Ville d'Art et d'Histoire Eglises Romanes » env. blanche	1,50

## KRAG

9247	Annecy RP 16 III 51 « lac d'Annecy Mai-Juin-Septembre-Prix Spéciaux- » env. blanche	2,00
9248	Annecy RP 20 X 55 « Annecy Début Aout Féerie du Lac » env. blanche	2,00
9249	Thonon-les-Bains 30IX59 « (ill.) Thonon les Bains ses Eaux-sa plage le Lac-la Montagne » EB	2,00
9250	Bordeaux St Projet 14 XII 29 « Achetez Tous –le Timbre—Antituberculeux » env. blanche	2,00
9251	Bordeaux Bastide 24 IX 31 « Fumez des Cigarettes –Gitanes-- » env. beige	2,00
9252	Bordeaux-Bastide 14VI52 «Foire de Bordeaux Coloniale Agricole 2e Quinzne de Juin » env. blanche	2,00
9253	Lisieux 19 XI 56 « Lisieux Centre Mondial de Piété et de Tourisme » env. beige	1,50

9254	Aurillac-RP 31XII49 « -Aurillac-Au cœur-du Pays vert » env. verdâtre	1,50
9255	Royan 12VII54 « --Royan—Cote de Beauté Toute l'Année » env. blanche	1,50
9256	Quimper RP 18V49 « Fêtez les mères en les Aidant l'UNAEF les Défend » env. grise	2,00
9257	Bagnères de Luchon -5XII57 « --Luchon--Reine--Des Pyrénées//Luchon-Tous les-Sports d'Hiver »	1,50
9258	Arcachon 18VII53 « Arcachon l'Été sa plage l'Hiver sa Forêt » env. blanche	1,50
9259	Fougères -1X53 « Visitez-Fougères ville d'Art » env. beige	1,50
9260	Blois Gare -5 VI53 « (ill.) Blois Berceau de la Renaissance Syndicat d'Initiative » env. beige	2,00
9261	St-Malo 28XI57 « (ill.) Saint-Malo ville des congrès//la cite corsaire Saint-Malo” env. blanche	2,00
9262	Vienne Ppal -4XI58 « -visitez-Vienne la Belle Cité Romaine//sur le Rhône 27 Km de Lyon Drap...	1,50
9263	Agen RP 18 I 30 « Visitez la Foire d'AGEN LE 1ER Dimanche de Juin » env. blanche	1,50
9264	Clermont-Ferrand 26VIII 28 « Touristes visitez Clermont-Ferrand centre de Tourisme-en Auvergne	1,50
9265	Orthez 18X56. « Orthez la Jolie Douceur et Gaité Fine Gastronomie » env. blanche	1,50
9266	Paris-70 20XII49. « Pour Paris et Lyon-Mettre le N° de- l'Arrondissement » env. beige	1,50
9267	Paris-74 -2 II 31. « Visitez le Salon des Arts Ménagers Au Grand Palais » env. blanche	2,00
9268	Paris-74 31 XII 37. « Sauvez les Elites Aidez la “la Cité Universitaire” » env. blanche	2,00
9269	Paris 74 28VI54 « le Chèque Postal—Economise—Temps et Argent » env. blanche	1,50
9270	Elbeuf 18 IV 36. « Elbeuf ses Tissus pour Dames & ses Draps Réputés » env. blanche	2,00
9271	Fécamp 12IX30. « Fécamp son Port sa Belle Plage son Abbatiiale » env. beige	1,50
9272	St Germain en Laye 23V56 « -Forêts-Equitation-Sports-//St Germain en Laye-son château-sa terras.	1,50
9273	Vanves -8 V 36. « 5 Lignes ondulées » env. beige	1,50
9274	Vitry s/Seine 12XII58 « 5 lignes ondulées » env. beige	1,50
9275	Creil -9VIII56 (grosses lettres) « 5 lignes ondulées » env. grise	1,50
9276	Bois-Colombes 15 X 59. « 5 lignes ondulées » env. grise	1,50
9277	la Garenne-Colombes 20 NOVE 34 « 5 lignes ondulées » env. blanche	1,50

#### R.B.V.

9278	Boulogne-Billancourt-Ppal 19-9 1951 « 5 lignes ondulées » env. beige	1,50
9279	Neuilly s/Seine 21 Mars 48 « Tout Renseignement sur le Service Postal s'obtient à ETO: 84.00 »	1,50
9280	Neuilly-sur-Seine 9 Oct 50 « Quinzaine de Neuilly 17-30 Oct. 1950 » env. verdâtre	2,00
9281	le Mans RP 29-4 1957 « Coton Longues Fibres Élégance-Qualité » env. blanche	2,50
9282	Nice RP 8-12 1955 « Participez A la Semaine de la Bonté » env. blanche	2,00
9283	Paris XII 27 Mai 48 « Aidez l'Entr'aide Française A Vaincre la Misère » env. blanche	2,00
9284	Paris X 21-1 1952 « Exigez Moteurs & autre Matériel Antiparasités » env. beige	2,00
9285	Paris IX 13-7 1954 « Philatélie passe Temps Agréable » env. beige	2,00
9286	Paris XIII 8-4 1950 « Reboiser Devoir National Placement Familial » env. blanche	1,50
9287	Paris XIII 16-2 1953 « Par l'Armée vous Aurez un Métier en Main » env. blanche	1,50
9288	Bordeaux RP 2 Avril 47 « Pour Paris Mettez le N° De l'Arrondissement » env. blanche	2,00
9289	Bordeaux RP 25 Avril 49 « Foire de Bordeaux 2e Quinzaine De Juin » env. blanche	2,00
9290	Bordeaux RP 28 Nov 49 « Bordeaux sa Gamme De Vins Incomparables » env. blanche	2,00
9281	Bordeaux-Gare 18 Nov 49 « Gagnez du Temps Utilisez la Poste Aérienne » env. blanche	2,00
9282	Bordeaux-Gare 16-5 1950 « Gagnez du Temps Utilisez la Poste Aérienne » env. blanche	2,00
9283	Bordeaux RP 28-7 1956 « Emprunt PTT Equipement PTT » env. blanche	2,00
9284	Sens-sur-Yonne 4 Mai 51 « Sens Foire Exposition Du 30 Avril » env. verdâtre	2,00
9285	Oyonnax 11-2 1959 « Oyonnax Centre de Transformation des Matières Plastiques » env. blanche	2,00
9286	St Quentin 15-12 1951 « Saint-Quentin Pastels de La Tour » env. verdâtre	1,50
9287	Briançon 4 Mai 49 « En1949 Fêtes du Rattachement Dauphiné – France » env. verdâtre	2,00
9288	Nice RP 16 Aril 49 « Nice ses Jardins Nice son Soleil Nice ses Fêtes » env. blanches	2,50
9289	Nice RP 5-11 1951 « (ill.) Nice Soleil Et Joie » env. grise	2,00
9290	Nice RP 3-3 1952 « --NICE—Saison d'Opéra Soirées de Ballets » env. beige	2,50
9291	Nice RP 21-4 1952 « (ill.) Juin l'OPérette Printemps Musical » env. beige	2,50
9292	Nice RP 3-12 1953 « Participez A la Semaine de la Bonté » env. blanche	2,50
9293	Narbonne 3-10 1952 « Narbonne ses Monuments & Musées – sa Plage » env. verdâtre	1,50
9294	Aix-en-Provence 15-7 1954 « Aix-en-Provence Juillet Festival – Musique » env. blanche	2,00
9295	Aix-en-Provence 10-5 1955 « Aix-en-Provence Ville d'Eau ville d'Art (sans S) » env. blanche	2,00
9296	Marseille-Gare 27-10 1956 « A Marseille Visitez l'Unité le Corbusier » env. grise	2,00
9297	Sens-sur-Yonne 7 Juin 52 « Sens ses Monuments ses Musées » env. beige	2,00
9298	Marseille Cantini 16-12 1955 « la fourrure, la plus belle des parures » env. blanche	2,50
9299	Le Touquet-Paris-Plage 18-4 1961 « (ill.) la Mer la Forêt Tous les sports » env. beige	1,50
9300	Vire 24-5 1955 « Vire-23.30 Mai Foire Exposition Zoo-Musée Aquatique » env. blanche	2,50
9301	Tulle 19-11 1956 « Venez A Tulle sa Verdure son Accueil » env. beige	2,00

9302	Romans s/Isère 29-9 1956 « Romans Foire Exposition 29 sept. 7 oct. 1956 » env. blanche	2,50
9303	Chateaudun 1 Mars 52 « Chateaudun son château Vallée du Loir » env. beige	2,00
9304	Morlaix 1 Fevr 52 « le Finistère ses Plages ses costumes » env. verdâtre	2,00
9305	Nimes Gare 9-12 1952 « Visitez Nimes la Rome Française » env. blanche	2,00
9306	Toulouse-Gare 4-7 1952 « Visitez en Octobre les Arts Ménagers Toulouse » env. grise	1,50
9307	Toulouse-Gare 25-2 1953 « Foire de Toulouse 28 Mars - 12 Avril 1953 » env. blanche	1,50
9308	Toulouse-Gare 18-3 1955 « Foire de Toulouse 26 Mars – 11 Avril 1955 » env. blanche	1,50
9309	Toulouse-Gare 17-2 1956 « Foire de Toulouse 24 Mars – 8 Avril 1956 » env. blanche	2,00
9310	Toulouse-St Aubin 11-12 1958 « 5 lignes ondulées » env. verdâtre	1,50
9311	Ambert 19 11 1958 « 5 lignes ondulées » env. blanche	1,50

#### CONCORDANTE

9312	Abidjan RP 18-5 1961 =o « Réserve de Faune de Bouna Côte d'Ivoire.... » timbre 25f éléphant	2,00
9313	Pointe-Noire 11-6 1959 o= « Premier Port..... » sur timbre 20f Gabon port de Libreville	2,00
9314	Abidjan-Tri 2-12 1976 =o « 25e anniversaire du Port d'Abidjan » sur 2 timbres du 25eme ann.	2,50
9315	Paris XVII 23.VI 1953 o= Flier « par l'Education .....l'UNESCO sert la PAIX » sur n° 771	4,50
9316	Lille-Gare 21-12 1953 o= « par l'Education.....l'UNESCO sert la PAIX » sur timbre n° 771	4,50
9317	Bordeaux Gare 19-10 1957 =o « au Service de la PAIX UNESCO..... » sur timbre n° 771	4,50
9318	Paris XVII 15-10 1955 =o « au Service de la PAIX UNESCO..... » sur timbre n° 771	4,50
9319	89 Vézelay 2-10 1969 =o « Vézelay la Madeleine (basilique) sur timbre de 5f n° 759	2,50
9320	59 Steenvoorde 12-5 1979 o= « .....son accueil son Houblon ses Moulins » sur n° 2042	2,00
9321	50 Le MONT St Michel 2-10 1980 =o « la Merveille le Mont Saint-Michel..... » sur n° 1482	2,00
9322	NC Provins 24-9 1963 =o « Provins illuminé (rose) » sur n° 1357 0,30 rose	2,00
9323	Poste aux Armées 15-12 1979 =o « 11e Exposition Franco -Allemande de philatélie scolaire...2050	3,00
9324	Poste aux Armées 4-9 1980 =o « 420e DSL Medal Parad Saint-Michel Liban-ONU » sur 1603	2,50
9325	Poste aux Armées 17-3 1982 =o «13e Expo. de Philatélie scolaire ...centenaire des Lois laïques 2167	4,00
9326	30 Bagnols sur Ceze 8-2 1977 o= « (ill.)Bagnols-sur-Ceze.....centre atomique » sur n° 1462	2,00
9327	59 Bailleul 1-2 1982 =o « (ill.) Bailleul-en-Flandre Gargantua-Mardi Gras » sur n° 943	2,50
9328	95 L'Isle Adam 24-10 1972 =o « (ill.).....est mon Paradis Terrestre Honoré de Balzac » sur n° 463	5,50
9329	66 Banyuls-sur-Mer 12-7 1973 =o « (ill.).....station balnéaire patrie de Maillol.... » sur n° 1281	2,00
9330	NC Barbizon 14-11 1959 =o « (ill.) .....le village des peintres (les glaneurs) » sur n° 1115A	2,50
9331	77 Barbizon 25-11 1969 =o « (ill.).....le village des peintres (les glaneurs) » sur n° 1115	2,50
9332	76 Barentin 19-3 1976 o= « (ill.) Barentin le Musée dans la Rue » sur n° 1790	2,00
9333	53 Ernée 20-3 1976 o= « Grande Fête des Fleurs 27 Juin 76 Ernee » sur n° 1356	2,00
9334	54 Nancy RP 25-1 1975 o= « Nuit des Mines 25 Janvier 1975 Nancy » sur n° 489	2,00
9335	56 Locmine 4-2 1969 =o « Locmine 9 Mars 1969 Fête des Fleurs » sur n° 1357	2,00
9336	58 Nevers RP 9-4 1988 =o « (ill.) .....8-10 Avril 1988 PHILEX JEUNES » sur n° 2529	2,00
9337	59 Douai Polygone 9-8 1973 o= « Nuit des Ingénieurs Ecole des Mines Douai 3 Nov. » sur n° 1197	2,00
9338	59 Lille Vauban 18-2 1977 o= « Porte ouverte sur Venise du 20 Février au 2 Mars Gala-... » n° 1676	2,00
9339	62 Wingles 25-5 1973 o= « (ill.) Wingles-De Pinte Jumelage Européen 24 juin 1973 » sur n° 1753	2,00
9340	63 Clermont-Fd Pl. Delille 30-1 1974 o= «Election Chambres de Commerce et Industrie.... » n°1775	2,00
9341	66 Perpignan centre de Tri 10-7 1987=o «journées de .....des associations Handicapées...»n° 2023	2,00
9342	67 Schiltigheim 15-4 1982 =o « (ill.) de l'usage à l'Abus il n'y a q'une marche..... » sur n° 2159	2,00
9343	67 Strasbourg-Quai de Paris 19-11 1970 o= « (ill.) Ordre de St Lazare soins aux Lépreux » n° 1062	2,00
9344	73 Bourg St Maurice 2-8 1969 =o « Championnats Monde Canoë – Kayak 31 juillet-6 Aout » 1609	2,00
9345	76 Rouen RP 9-11 1981 =o « (ill.) Energie Economies » sur n° 2007	2,00
9346	Paris 07 22-3 1971 o= (Pitney Bo.) « Dimanche 28 Mars Droit de vivre journée des paralysés » 1405	2,00
9347	Paris 41 11-10 1969 =o « (ill.) Villages d'Enfants SOS ..... » sur n° 740	2,00
9348	76 Rouen-Gare 14-3 1977 o= «(ill.) 47e congrès National UNOR.. Rouen 10,11,12 juin» n°1890	2,00

#### E.M.A.

9349	Paris 16eme CDIS Paris Ouest 26-11-02 « (ill.) Coupe Davis Finale 2002 France-Russie Paris E.III.	2,00
9350	Paris 16eme CDIS Paris Ouest 06-12-02 « Fédération Française de Tennis .....stade Roland-Garros	1,00
9351	Paris 13 Italie 05-03-02 « C.N.O.S.F. Maison du sport français 1 Av. Pierre de Coubertin	1,00
9352	Paris Italie Paris Sud Ouest 07-07-05 (en bleu) « (anneaux) Comité National Olympique et sportif	1,00
9353	35 Rennes CCPIC -9 11 98 « office généalogique bovyn-dechnik » enveloppe blanche à fenêtre	0,80
9354	69 Lyon Brotteaux 18.3.02 « Coutot Roehrig Recherche d'Héritiers Généalogique » env. blanche	1,00
9355	Celles sur Ource 27.03.03 « Et vous, la vie...vous l'aimez comment ? Champagne Vézien » E.B.	1,00
9356	Paris 16eme CDIS Paris Ouest 09-05-05 en bleu « Fédération Française de Tennis Stade Roland-G	1,00
9357	Paris Italie Paris Sud Ouest 18-04-05 en rouge « comité National Olympique et sportif Français	1,00
9358	74-Annecy-les-Fins 18 3 92 « AGF partenaire & assureur officiel XVIe jeux olympiques d'Hiver...	1,00

# Flammes d'oblitération de Monaco

par Jean Valade

## Programme du mois d'avril 2016

Printemps des Arts de Monte-Carlo  
Monte-Carlo Rolex Master  
Nouveau Musée National Monaco  
Fondation Flavien

Du 1er au 7 avril 2016  
Du 8 au 18 avril 2016  
Du 19 au 23 avril 2016  
Du 25 au 30 avril 2016

## Programme du mois de mai 2016

Exposition Canine Internationale  
Accord RAMOGE  
Grand Prix Historique de Monaco  
Tournoi de rugby à 7 au Stade Louis II  
Grand Prix de Monaco

Du 2 au 7 mai 2016  
Du 11 au 18 mai 2016  
Du 19 au 23 mai 2016  
Du 25 au 26 mai 2016  
Du 28 au 30 mai 2016

## Programme du mois de juin 2016

Fondation Flavien «Un nouvel espoir»  
Concours International de Bouquets  
Jardin Exotique de Monaco  
Musée des Timbres et des Monnaies - OETP  
Jumping International  
Fondation Prince Albert II de Monaco

Du 1er au 2 juin 2016  
Du 3 au 6 juin 2016  
Du 7 au 11 juin 2016  
Du 13 au 18 juin 2016  
Du 20 au 24 juin 2016  
Du 25 au 30 juin 2016

## Programme du mois de juillet 2016

Musée d'Anthropologie Préhistorique  
Ballets de Monte-Carlo  
Croix Rouge monégasque  
Mini Jam

Du 1er au 9 juillet 2016  
Du 11 au 16 juillet 2016  
Du 18 au 22 juillet 2016  
Du 23 au 30 juillet 2016



N.B. : Les empreintes de flammes d'oblitération peuvent être obtenues par correspondance sur des enveloppes ou cartes régulièrement affranchies et comportant au recto les nom et adresse du destinataire et la mention indélébile « correspondance philatélique ». Les demandes devront être adressées au « Directeur de la Poste de Monaco - Palais de la Scala - 98020 MONACO CEDEX » 10 jours au moins avant la date de parution.

# 1789 BICENTENAIRE 1989 N°6 DE LA REVOLUTION

## LES OBLITERATIONS DES BUREAUX TEMPORAIRES & PERMANENTS



**35 €**  
6€ de port inclus

Prix du recueil de 180 pages : **35€**, dont 6€ de frais de de port  
 Contacter : **Maurice PERRY**  
 6, cami del Cazamouret  
 09600 TABRE  
 Tél. : 05 61 01 32 32

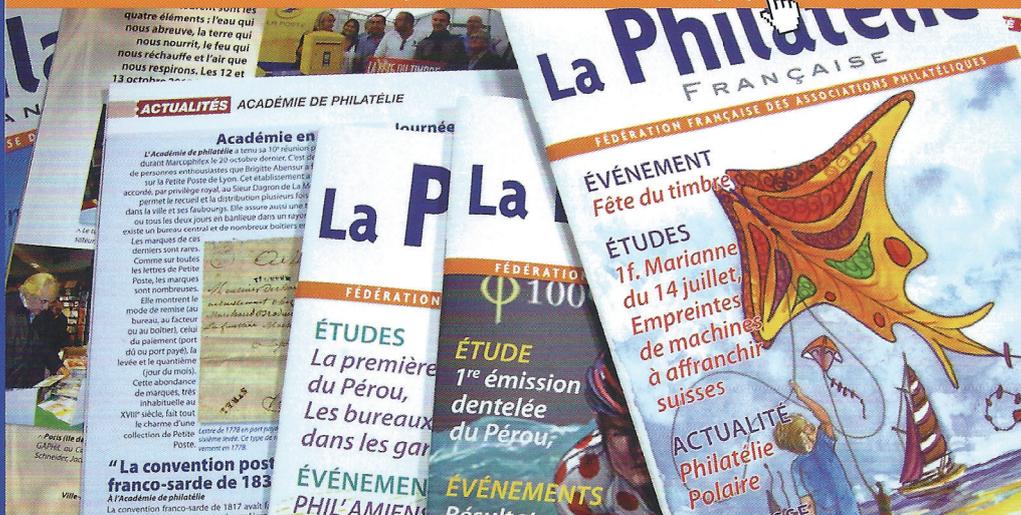
Imprimé par les soins de AS.CO.FLAM.ES.  
 10, allée du Moulin à Vent - 33160 Saint-Aubin de Médoc  
 Dépôt légal n°6/81 - 2e trimestre 2016

Abonnez-vous à

# La Philatélie

FRANÇAISE

[www.ffap.net/Revue/Abonnement.php](http://www.ffap.net/Revue/Abonnement.php)



**ABONNEMENT ADHÉRENT D'UNE ASSOCIATION FÉDÉRÉE : 21 €**

**OU ABONNEMENT FRANCE : 25 €**

**OU ABONNEMENT ÉTRANGER : 32 €**

**IMPORTANT**, seuls sont acceptés les chèques en € sur une banque française.

**6 NUMÉROS + LE BLOC-FEUILLET** DE L'ANNÉE EN COURS, ÉDITÉ PAR LA FFAP

**VOS COORDONNÉES**

M.  Mme  Mlle

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville/Pays .....

Bulletin d'abonnement à retourner sous enveloppe affranchie  
accompagné de votre règlement à :

**FFAP - 47 rue de Maubeuge - 75009 PARIS**



Tél. : +33 (0)1 42 85 50 25 • [ffap.philatelie@laposte.net](mailto:ffap.philatelie@laposte.net) • [www.ffap.net](http://www.ffap.net)  
[www.facebook.com/TimbresFFAP](https://www.facebook.com/TimbresFFAP) • [twitter.com/TimbresFFAP](https://twitter.com/TimbresFFAP)